

814

PREMIÈRE JOURNÉE

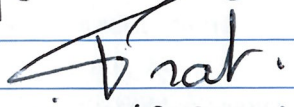
Registre ouvert le 18 Août 2015 à 9 heures 00

Observations de M⁽¹⁾

Prat Lucien et Louis

Je suis propriétaire sur la commune d'Antez
d'un terrain cadastré. AM 3 - 4 - 6 - 7.

Avec le nouveau PLU ce terrain a été mis en
zone naturelle. Je souhaite qu'il soit remis
en zone constructible. Ce terrain est pris par la
construction de chaque côté et en plus j'ai donné
à l'époque un morceau pour mettre un transformateur
tout les réseaux passe à côté. Je trouve donc le
qu'il soit en zone naturelle.

Le 15 septembre 2015  Prat.

Pour rappel. A l'époque des années 1965 et 1966
une bande de terrain a été pris pour la
construction de la route 2^{me} D Bâtisse gratuit
utilité publique ?